



Pour publication immédiate : 25/08/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR CUOMO SUR LA DÉCISION DE LA COUR D'APPEL SUR LES TRAVAILLEURS DES SOINS DE SANTÉ

« Dans l'État de New York, les règles sur le paiement des heures supplémentaires et le salaire minimum sont des composantes fondamentales d'une rémunération équitable – mais durant trop longtemps, cette prémisse de base ne s'est pas appliquée aux travailleurs des soins de santé à domicile des autres États. La semaine dernière, la Cour d'appel des États-Unis du circuit du District de Columbia a pris une mesure essentielle dans le but de redresser la situation.

« La décision de la Cour dans le cas opposant l'Association des soins à domicile des États-Unis à David Weil fera en sorte que les gens qui travaillent dans le domaine des soins de santé à domicile partout au pays bénéficient de cette importante protection, et il s'agit de la part de notre pays d'un autre pas en avant dans la protection des droits des travailleurs. Ce cas envoie un message clair : la valeur honnête du travail doit être respectée et sera défendue, et je félicite le procureur général Schneiderman d'avoir lutté dans ce cas, aidant ainsi à assurer que justice soit faite. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418